



Envoyer la lettre de demande de visite medical

Par **thoms**, le **25/07/2009** à **20:50**

Bonjour,
je dois passer une visite medical pour pouvoir repasser mon permis de conduire, et je ne sait pas ou envoyer mon courrier de demande.
si c'est à la prefecture ou bien si une sous-prefecture suffit ou meme si c'est ailleurs...
pouvez vous me renseigner!!??
merci, tho.